



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	19 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T10627
Adresse du site	11, rue de l'Ourcq	Hauteur	R+10 (31m)
Bailleur de l'immeuble	Social - Paris habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site existant 2G/3G/4G et ajout de 3 gabarits antennaires en tant que réservation pour les technologies futures		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	27/06/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	03/07/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+3 mois)	27/09/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Afin d'optimiser la qualité radio ainsi que de répondre favorablement à l'augmentation continue de nouveaux clients Bouygues Telecom sur la ville de Paris, l'opérateur souhaite modifier le relais de radiotéléphonie mobile existant.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0,120 et 240°.		
Distance des ouvrants	10m en dessous de l'antenne	Tilts (degrés)	Entre 3 et 9°
Estimation	0° <1V/m - 120° <1V/m - 240° <2V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes existantes par 3 nouvelles antennes afin d'émettre sur toutes les bandes de fréquence. 3 antennes seront ajoutées et mises en réserve.
Zone technique	6 modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	35m (0°) 37m (120 et 240°)

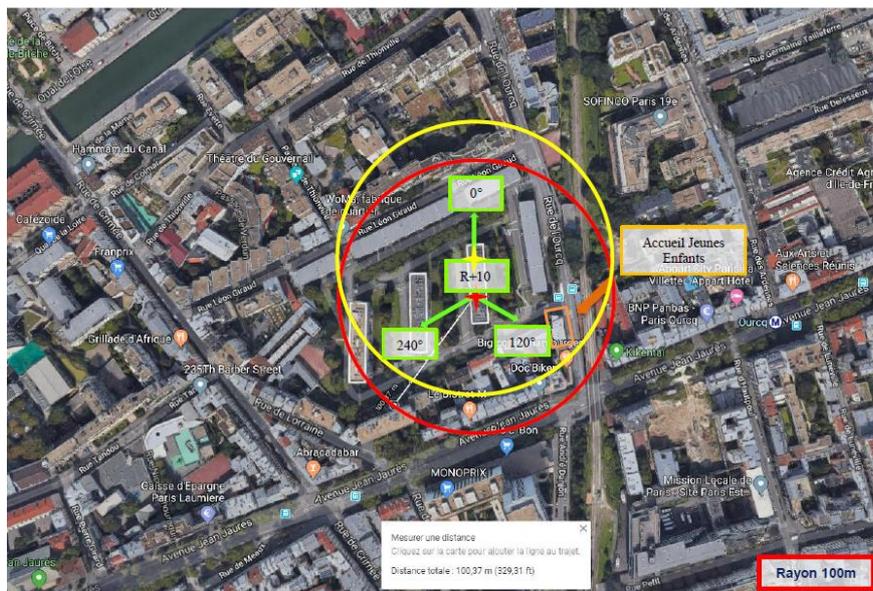
Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :	
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximal de champ reçu, V/m
Accueil Jeunes Enfants	13 Rue de l'Ourcq	R+5	Oui	57m	Inférieur à 1V/

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

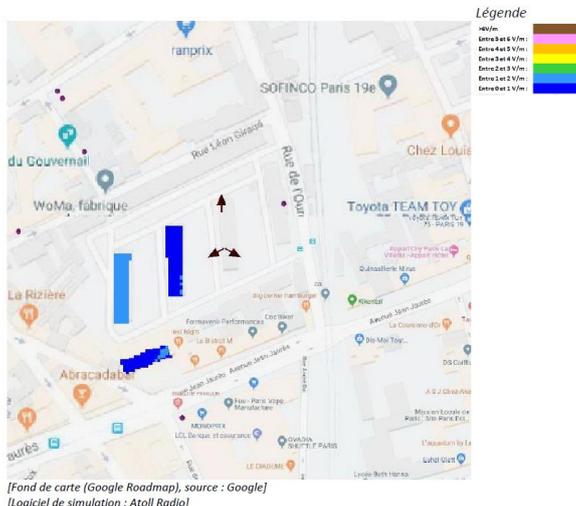


Simulation et conformité au seuil de la Charte

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. La hauteur correspondante est de 28,5 m.



c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 0-1 V/m	entre 0-1 V/m	entre 1-2 V/m
Hauteur	22,5 m	22,5 m	28,5 m

Les niveaux calculés dans l'accueil de jeunes enfants, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

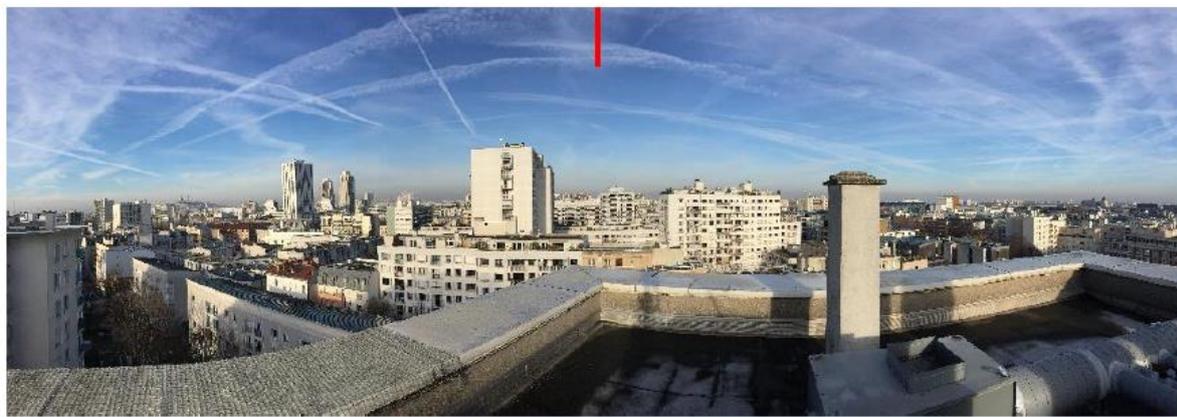


Etat projeté :

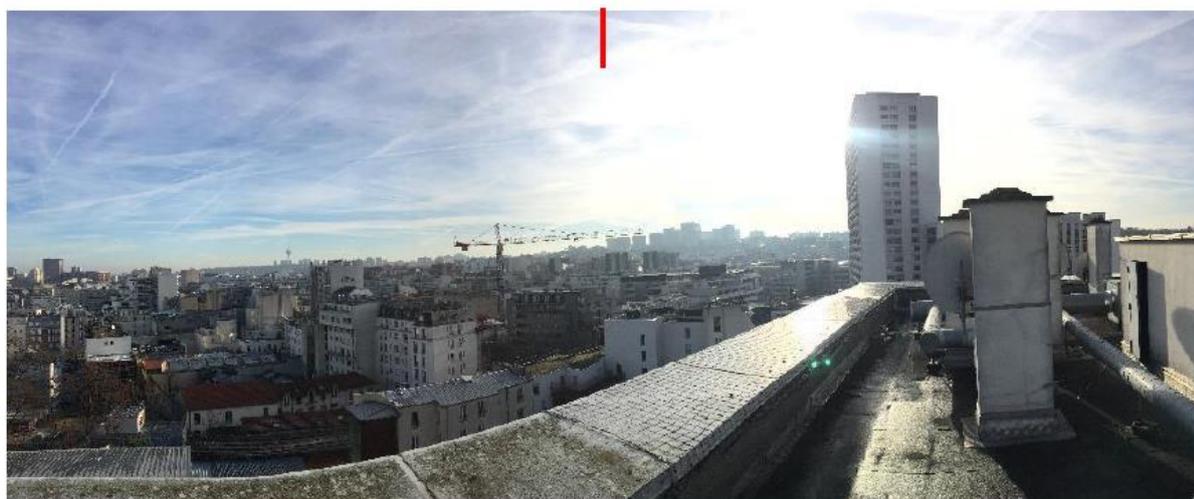


Vue des Azimuts

S1 Azimut 0° :



S2 Azimut 120° :



S3 Azimut 240° :

